



**Syndicat Unitaire des Personnels  
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

## Pour les JO : 1 500 euros pour tous.tes !

**Le SUPAP-FSU s'adresse à nouveau à tous les syndicats de la Ville pour construire ensemble une mobilisation visant à défendre nos droits (aux congés, à de bonnes conditions de travail) et gagner des recrutements et une prime exceptionnelle.**

A 6 mois des JOP, **l'inquiétude des personnels augmente.**

Faute de recrutements, les directions veulent limiter les départs en vacances et faire travailler plus les personnels présents.

**Les mesures prises vont de l'incitation à la contrainte** : 12 jours de CET monétisables alors que les salaires sont bloqués, augmentation des ratios de présence pendant cette période estivale, heures supplémentaires dé plafonnées, des astreintes étendues à de nouveaux métiers...

Avec des missions supplémentaires et des collègues volontaires pour aider aux JO, dans certains services le nombre autorisé de départs en vacances risque d'être très limité !

**Un grand flou règne aussi sur la nature même des missions liées aux JOP.**

A la demande du CIO (c'est à dire de multinationales privées) des "zones de festivités", ouvertes à des horaires encore indéterminés, seront animées par des associations locales, des prestataires privés mais aussi par des agent.es de la Ville, sous le pilotage des Mairies d'arrondissement.

Du côté des écoles, des séjours d'été et les sorties espace nature pourraient être supprimés, privant des enfants de leurs seules vraies vacances et participant à l'engorgement des centres de loisirs, des équipements sportifs et des bibliothèques.

Avec 3 millions de touristes supplémentaires et des zones fermées à toute circulation, une désorganisation des transports en commun est sérieusement envisagée...

**Nous devons défendre nos droits et le sens de nos missions, un service public et des agent.es au service de l'intérêt général, pas d'intérêts mercantiles dictés par le CIO :**

### **Droit au congé, au repos, à la préservation de notre santé**

- Respect de la procédure (c'est l'agent.e qui fait la demande)
- Pas de limitation du nombre habituel autorisé de départs en congés (du fait des missions supplémentaires ou de l'absence d'agents volontaires pour les JO) !
- Pas de nécessité de service si la mission n'est pas dans sa fiche de poste.

### **Des recrutements de renfort**

- Pas de tâche supplémentaire sans lien avec nos missions, Pas d'heures supplémentaires imposées.
- En cas de problème de transport, pas d'heure à rattraper ni de congé imposé.

Pour les collègues travaillant pendant les JOP, nous devons gagner :

- Une **prime exceptionnelle de 1 500 euros**

Pour les collègues mobilisé.es par les JOP, nous devons gagner :

- La **prise en charge des frais de garde des enfants** en cas de dépassement horaire.
- Une **prime de repas** et/ou l'accès à la **restauration ASPP ou conventionnée** en cas de travail en soirée ou le week-end